



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

نواكشوط في: _____

الرقم: _____

**PROCES VERBAL
N° 101/CNCMP/2023
DU 27/11/2023**

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le à min, sur convocation de Monsieur Boubou Sylla président par intérim.

Etaient présents:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

Etaient absents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP

société National des Aménagements Agricoles et des travaux (CPMP/SNAAT)

1°/- **Examen** d'un complément d'information relatif au dossier de consultation simplifiée portant sur la location du matériel d'exploitation; **Réf: Lettre N°11 CPMP/SNAAT reçue le 27 novembre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SNAAT approuvant ledit projet de dossier de consultation simplifiée.

2°/- **Examen** d'un complément d'information relatif au dossier de consultation simplifiée portant sur la fourniture de matériaux et petit matériel de génie civil; **Réf: Lettre N°11 CPMP/SNAAT reçue le 27 novembre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SNAAT approuvant ledit projet de dossier de consultation simplifiée.

JB S J E

5°/- Examen du PPM actualisé du SNAAT ou titre de l'année 2023, Réf : lettre N 000010 / CPMP / SNAAT reçue le 27/11/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/SNAAT approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire (CPMP/MHUAT)

1°/- Examen de l'additif n° 1 au dossier de consultation simplifiée relatif aux travaux de construction de résidence Wali Tiris zemour. Réf : lettre N°0348/CPMP/MHUAT, reçue le 21 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit additif.

2°/- Examen d'un complément d'information au dossier de consultation simplifiée relatif aux travaux d'achèvement de construction de 5 logements à Mousfeya, Hodh Echarghi. Réf : lettre N° 0358/CPMP/MHUAT, reçue le 23 Novembre 2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir le décompte final pour les travaux déjà exécutés.

3°/- Examen du complément d'information concernant la demande de remise de pénalités de retard appliquée au marché n°0425/T/030/CPMPSI/2017 relatif aux travaux de construction de deux écoles primaires préfabriquées à Nouakchott Ouest, Réf : lettre n°356/CPMP/MHUAT reçue le 22/11/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- le PV de remise de site
- l'accord entre l'entreprise et l'autorité contractante pour l'achèvement des travaux
- rapport du bureau de suivi
- copie du contrat de la mission de suivi



4°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0160/T/036/CPMP-MHUAT/2023 relatif aux travaux d'aménagement de la zone du festival des villes anciennes à Djeol-Gorgol, **Réf :lettre n°342/CPMP/MHUAT reçue le 21/11/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet d'avenant.

5°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°427/T/062/CPMP/MHUAT/2023, relatif aux travaux de construction d'extension de 8 salles de classe à l'école BABA OULD MATA à Toujounine lot n°04, **Réf :lettre n°352/CPMP/MHUAT reçue le 22/11/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet d'avenant.

6°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 au marché n°0459/T/070/CPMP/MHUAT/2023, relatif aux travaux d'extension de 12 salles de classe à école OULD BOUKSA- Toujounin (lot n°05), **Réf :lettre n°353/CPMP/MHUAT reçue le 22/11/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet d'avenant.

7°/- **Examen** du projet d'avenant n°01 relatif au marché n°0457/T/068/CPMP/MHUAT/2023, relatif aux travaux d'extension de 6 salles de classe à école EBOU EL MALY 2 et 6 salles de classe à école LEKBEID-Toujounin/lot n°03, **Réf :lettre n°351/CPMP/MHUAT reçue le 22/11/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit projet d'avenant.

8°/- **Examen** de la demande de remise des pénalités de retard relative au marché n°67/CIAIS/T/2022, portant les travaux de construction d'une école complète de 06 salles de classe à Bilghirbane-Rkiz, **Réf :lettre n°354/CPMP/MHUAT reçue le 22/11/2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à ladite remise de pénalités.

SB S J EG

9°/- **Examen** d'un rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la construction d'une école complète de 2 SDC à Aghorat Ewerwar, commune Hsey Tine, Mougataa de Boumdeid. Réf lettre n°0357/CPMP/MHUAT, reçue le 22 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution provisoire du marché à l'Ets MVK pour un montant de 8 950 000 MRU TTC avec un délai d'exécution de 08 mois.

10°/- **Examen** du complément d'information concernant la demande de remise de pénalités de retard appliquée au marché n°0424/T/029/CPMP/2017 relatif aux travaux de construction de deux écoles primaires préfabriquées à Nouakchott sud, Réf : lettre n°355/CPMP/MHUAT reçue le 22/11/2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte ce dossier afin de fournir :

- *le PV de remise de site*
- *l'accord entre l'entreprise et l'autorité contractante pour l'achèvement des travaux*
- *rapport du bureau de suivi*
- *copie du contrat de la mission de suivi*

11°/- **Examen**, du PPM 2023 actualisé du MHUAT, Réf: lettre N°00350 du 22/11/2023/CPMP/MHUAT reçue le 22/11/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MHUAT approuvant ledit PPM actualisé (actualisation n°12 bis 2) pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics de MAADEN (CPMP/MAADEN)

1°/- **Examen** d'un rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la consultation simplifiée pour l'équipement du futur siège de Maaden Mauritanie (matériel informatique); Réf: Lettre N°28 CPMP/MAADEN reçue le 24 novembre 2023

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MAADEN approuvant ledit rapport d'évaluation attribuant le marché au soumissionnaire SOMA-TP pour un montant de 5 973 000 MRU TTC et un délai d'exécution de 01 mois.



2°/- **Examen** d'un rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la consultation simplifiée pour l'équipement du futur siège de Maaden Mauritanie (mobilier de bureaux); **Réf: Lettre N°29 CPMP/MAADEN reçue le 24 novembre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MAADEN approuvant ledit rapport d'évaluation attribuant le marché au soumissionnaire SMCIP pour un montant de 13 968 000 MRU TTC et un délai d'exécution de 01 mois.

CPMP/MPE (CPMP/MPE)

1°/- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif à la construction et l'équipement d'une ferme de culture fourragère à N'Beiket Lahwach et d'une ferme moderne de production laitière à Néma; **Réf: Lettre N°28 CPMP/MPE reçue le 24 novembre 2023**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPE approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec Génie Militaire pour un montant de 146 255 092 MRU TTC et un délai d'exécution de 12 mois.

2°/- Examen du PPM actualisé N°4 du MPE ou titre la l'année 2023, Réf : lettre N 000000029 / CPMP / MPE reçue le 27/11/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MPE approuvant ledit PPM actualisé (4ème actualisation) pour l'année 2023.

CPMP/ANESP (CPMP/ANESP)

1°/- **Examen** d'une décision rendant infructueux le DAO relatif à l'acquisition de cinq véhicules 4×4 en deux lots. **Réf : lettre N°094/CPMP/ANESP, reçue le 21 Novembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANESP rendant infructueux le DAO en question.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ANRPTS (CPMP/ANRPTS)



1°/- **Examen** du projet d'avenant au marché n°590/PI/001/CPMP-ANRPTS/2022, relatif à la maintenance du Matériel et Logiciels du Système intégré de Gestion des Population et des Titres Sécurisés (SIGPT), Réf : lettre n°74/CPMP/ANRPTS reçue le 20/11/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ANRPTS approuvant ledit projet d'avenant.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/- **Examen** d'une demande de correction d'une erreur survenue au niveau du PV N° 100/CNCMP/2023 relative au projet de marché passé par entente directe pour le contrôle et surveillance des travaux du programme de désenclavement 2023. Réf : lettre N°0327/CPMP/MET, reçue le 27 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Lire

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant le projet de marché conclu par entente directe avec LNTP pour un montant de 19 882 400 MRU et un délai de 14 mois, sous réserves de fournir un PV de négociations comportant le montant actualisé.

Au lieu de

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant le projet de marché conclu par entente directe avec LNTP pour un montant de 19 882 400 MRU et un délai de 4 mois, sous réserves de fournir un PV de négociations comportant le montant actualisé.



2°/- **Examen** d'une demande de correction d'une erreur survenue au niveau du PV N° 100/CNCMP/2023 relative à la consultation simplifiée pour l'acquisition de véhicules au profit de LNTP pour le contrôle et le suivi des travaux du projet de Nouakchott Mobilité Horizon 2026.
Réf : lettre N°0327/CPMP/MET, reçue le 27 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Lire au niveau de l'intitulé :

Examen d'un dossier de consultation simplifiée relatif à l'acquisition de véhicules pour le contrôle et le suivi des travaux du projet de Nouakchott Mobilité Horizon 2026. Réf : lettre N°0313/CPMP/MET, reçue le 16 Novembre 2023.

Au lieu de :

Examen d'un dossier de consultation simplifiée relatif à l'acquisition de deux véhicules pour le contrôle et le suivi des travaux du projet de Nouakchott Mobilité Horizon 2026. Réf : lettre N°0313/CPMP/MET, reçue le 16 Novembre 2023.

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)

1°/- **Examen**, du PPM 2023 actualisé de MESRS-MCIAT, Réf: lettre N°000054 du 20/11/2023/CPMP/MERS-MCIAT reçue le 20/11/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des documents fournis, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MESRS-MCIAT approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'Agriculture (CPMP/MA)

1°/- **Examen** de la demande de rectification de l'extrait du PV concernant le projet d'avenant au marché N°1291-F-070-CPMP-MA-DAR-2023 pour fourniture de matériel de clôture en grillage en 4 lot (lot4), Réf lettre n°240/CPMP/MA reçue le 27/11/2023.

Décision: Approuvé

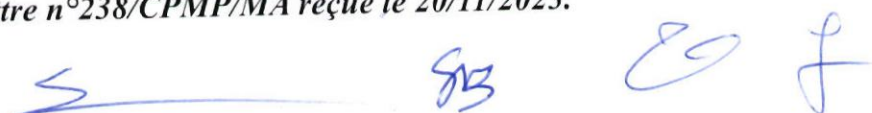
Au niveau de ce point :

lire :

Examen du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché N°1291-F-070-CPMP-MA-DAR-2023 relatif à la fourniture de matériel de clôture en grillage en 4 lot (lot4), Réf lettre n°240/CPMP/MA reçue le 27/11/2023.

Au lieu de :

Examen du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°1291/F/070/CPMP/MA/DAR/2023 relatif à la fourniture de matériel de cloture en grillage en 4 lots (lot 2), Réf :lettre n°238/CPMP/MA reçue le 20/11/2023.



2°/- **Examen** de la demande de rectification de l'extrait du PV concernant le projet d'avenant au marché N°1292-F-071-CPMP-MA-DAR-2023 pour la fourniture de matériel de clôture en barbelés en 2 lot (lot2), Réf : lettre n°240/CPMP/MA reçue le 27/11/2023.

Décision: Approuvé

Au niveau de ce point :

lire :

Examen du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché N°1292-F-071-CPMP-MA-DAR-2023 relatif à la fourniture de matériel de clôture en barbelés et accessoires en 2 lot (lot2), Réf : lettre n°240/CPMP/MA reçue le 27/11/2023.

Au lieu de :

Examen du complément d'information concernant le projet d'avenant au marché n°1292/F/081/CPMP/MA/DAR/2023 relatif à la Fourniture de matériel de cloture en grillage en 4 lots (lot4), Réf : lettre n°238/CPMP/MA reçue le 20/11/2023.

Etablissement d'Exécution des Travaux Réalisés en Matériaux Locaux (CPMP/ETR-ML)

1°/- **Examen** d'une demande de réduction du délai pour la remise de proposition de la DP relative au recrutement des bureaux de suivi de construction des infrastructures scolaires PROPEP II. Réf : lettre N° 0127/CPMP/ETR-ML, reçue le 20 Novembre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETR -ML approuvant ladite demande de réduction du délai pour la remise de proposition de la DP en question.

Ad-Hoc/ANAC (Ad-Hoc/ANAC)

1°/- **Examen** d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe pour l'acquisition en urgence d'une machine bagage à soute pour l'Aéroport International de Nouakchott Oumtounsy. Réf : lettre N° 0847/Commission AD-HOC/ANAC, reçue le 22 Novembre 2023.

Décision: Reporté

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte dossier afin de revoir les modalités de paiement.

CPMP/ONAS (CPMP/ONAS)



1^{er}- **Examen** d'un projet de marché passé par entente directe relatif aux travaux de réaménagement des Mares de la ville de Nouakchott (F-Nord et Module M). **Réf : lettre N° 044/CPMP/ONAS, reçue le 20 Novembre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ONAS approuvant le projet de marché passé par entente directe avec le Génie Militaire pour un montant 131 361 648 MRU TTC et un délai de 3 mois.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

Boubou Sylla

Les signataires:

- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, Membre du CP
- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

